

SUBMISSION



CANADIAN  
**NURSES**  
ASSOCIATION®

# CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET DE 2020

Présentation au Comité permanent des finances

Août 2019

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est le porte-parole professionnel national et international des soins infirmiers canadiens, représentant 135 000 infirmières et infirmiers dans les 13 provinces et territoires. Elle fait progresser la pratique et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé et de renforcer le système de santé publique sans but lucratif du Canada.

Tous droits réservés. La reproduction du présent document est autorisée à des fins non commerciales et à condition qu'aucun changement ne soit apporté au contenu. Consulter [www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation](http://www.cna-aiic.ca/fr/conditions-dutilisation) pour connaître toutes les conditions et les modalités liées à la reproduction.

© Droits d'auteur 2019

Association des infirmières et infirmiers du Canada

50, Driveway

Ottawa (Ontario) K2P 1E2

CANADA

Tél. : 613-237-2133 ou 1-800-361-8404

Télec. : 613-237-3520

Site Web : [www.cna-aiic.ca](http://www.cna-aiic.ca)

® L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le logo de l'AIIC en forme de flammes sont des marques déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada/Canadian Nurses Association.

# Recommandations

1. Investir dans des stratégies pour prévenir et atténuer les effets sanitaires néfastes attribuables aux changements climatiques
2. Améliorer l'accessibilité, la qualité et les délais de diffusion des données sur la santé liées au changement climatique
3. Promouvoir l'innovation dans les soins de santé et développer l'infrastructure technologique
4. Conscientiser les populations autochtones aux effets des changements climatiques, plus particulièrement sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis



Le présent mémoire est présenté conjointement par L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIIC) et l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC). L'AIIAC a pour mission d'améliorer la santé des Autochtones en épaulant le personnel infirmier autochtone et en favorisant une pratique infirmière axée sur la santé des Autochtones. Notre mémoire attire l'attention sur les répercussions des changements climatiques sur toute la population canadienne, dont les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

## Les chaînons manquants dans la transition climatique du Canada

Le Canada a commencé, il y a quelques années, sa transition vers une économie sobre en carbone, principalement en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. L'AIIIC croit que plus d'efforts doivent être déployés, au cours de cette transition, à comprendre les effets des changements climatiques sur la santé et à aider le système de santé à faire face à la situation. Notamment, le Canada manque de données et d'études sur les changements climatiques, il est donc difficile d'en analyser et d'en surveiller les effets sur la santé.

Les liens entre la santé et l'environnement – qualité de l'air, de l'eau et des aliments – ne font plus de doute. Cependant, la façon dont ils se manifestent évolue sans cesse. Le personnel infirmier se doit de connaître l'effet que peuvent avoir de multiples facteurs environnementaux sur la santé afin d'en tenir compte dans sa pratique. Les changements climatiques peuvent causer un stress thermique, des maladies hydriques, des maladies à transmission vectorielle, des troubles de santé mentale, des troubles cardiopulmonaires et respiratoires et la mort.

La population canadienne fait confiance au personnel infirmier et apprécie son expertise. Nous croyons qu'elle s'attend à ce que le personnel infirmier connaisse les enjeux de santé environnementale et sache améliorer la santé des gens dans le contexte de ces enjeux. Pour ce faire, le personnel infirmier doit intervenir dans la pratique clinique, l'enseignement, la recherche, l'administration et les politiques. Il est également bien placé pour défendre les intérêts des personnes particulièrement vulnérables, notamment celles qui présentent des différences physiques ou comportementales ou celles qui sont incapables de contrôler leur environnement immédiat. Dans les collectivités autochtones, le personnel infirmier autochtone est le premier point de contact avec le système de santé et fait face à des défis sur plusieurs



fronts dans la prestation de soins répondant aux priorités, aux préoccupations et aux traditions autochtones.

Le gouvernement fédéral a un rôle de premier plan pour ce qui est d'aider le secteur de la santé à être prêt à affronter les effets des changements climatiques. Il doit prendre des mesures immédiates, comme mener des évaluations des risques, pour accroître la résilience du système de santé. Il doit aussi intégrer la recherche sur l'impact climatique à ses décisions relatives aux politiques en santé, conscientiser le public aux effets néfastes des changements climatiques sur la santé et augmenter le financement dans la recherche et les pratiques exemplaires pour pallier le manque de données et faciliter la communication d'informations entre les régions. Qui plus est, le gouvernement doit sensibiliser les peuples autochtones aux effets des changements climatiques tout en collaborant avec les dirigeants et les collectivités autochtones pour mettre en commun des pratiques exemplaires. Enfin, il peut se donner le mandat d'outiller tous les professionnels de la santé pour qu'ils puissent s'informer et informer leurs patients et le public sur les effets des changements climatiques.

La solution réside en partie dans une infrastructure d'information fiable. L'information devient de plus en plus accessible en ligne, le gouvernement fédéral doit donc garantir à tous l'accès à un service Internet rapide, fiable et à haute vitesse. Internet fait maintenant partie intégrante de notre vie quotidienne, et le gouvernement se doit d'élaborer une stratégie nationale d'accès à large bande abordable pour tous ceux et celles qui vivent au Canada.

À mesure que se développe l'économie numérique du Canada se multiplient les possibilités de développer les technologies de la santé. Les gens délaissent les modèles de soins traditionnels et veulent être traités à domicile et dans leur collectivité. Et de nombreuses technologies existent aujourd'hui pour faciliter une telle transition. Le gouvernement fédéral doit investir dans la prestation de soins virtuels pour que tous reçoivent les bons soins au bon moment. Une prestation de soins virtuels s'entend d'une consultation entre un patient et un fournisseur de soins de santé au moyen de technologies de l'information et des communications (téléphones intelligents, tablettes, etc.). Les modèles de soins virtuels sont aussi au service des collectivités rurales et éloignées, où l'accès aux services de santé peut être plus difficile.



# Recommandations

## 1 : Investir dans des stratégies pour prévenir et atténuer les effets sanitaires néfastes attribuables aux changements climatiques

De nombreuses menaces pour la santé publique sont liées aux changements climatiques. Ces menaces ont des répercussions de grande portée sur la santé et la préparation en cas d'urgence. Si on ne peut prévoir le moment où des crises surviendront, les températures extrêmes, les événements climatiques, les inondations et les incendies se produisant au Canada nécessitent une capacité accrue de services d'urgence. Par ailleurs, les changements climatiques favorisent la transmission de maladies infectieuses. Comme les effets des changements climatiques évoluent constamment, il convient de régulièrement sensibiliser la population. Le personnel infirmier est particulièrement bien placé pour contribuer aux efforts d'atténuation. Il possède les connaissances scientifiques et les compétences en communication nécessaires pour expliquer les effets des changements climatiques au public. Grâce à son expertise en promotion de la santé et en modification des comportements, il peut aussi préconiser les choix de vie qui favorisent la santé alors que changent les conditions climatiques.

L'AIIIC propose :

- 1.1 d'investir 25 millions de dollars pour accroître la capacité du Canada à réagir aux effets sur la santé des maladies infectieuses liées au climat en améliorant la capacité d'adaptation et la résilience du système de santé, en multipliant les activités de surveillance et de contrôle et en donnant accès à des outils de sensibilisation. Cela permettrait :
  - i. aux professionnels de la santé, dont le personnel infirmier, d'avoir l'information nécessaire pour offrir une orientation adéquate et conseiller leurs patients sur les maladies infectieuses induites par le changement climatique. Grâce à cette information, le personnel infirmier pourra offrir aux patients des solutions préventives qui contribueront à restreindre les coûts en gardant les patients en bonne santé;
  - ii. aux personnes et aux collectivités du Canada de disposer des outils pour se protéger des risques sanitaires associés aux maladies infectieuses induites

par le climat, notamment celles transmises par les animaux, les aliments et l'eau;

1.2 d'investir 6 millions de dollars dans la recherche sur les effets des changements climatiques sur la santé mentale et les possibilités d'adaptation psychosociale.

## 2 : Améliorer l'accessibilité, la qualité et les délais de diffusion des données sur la santé liées au changement climatique

Plus d'efforts doivent être déployés pour comprendre les changements climatiques et leurs effets prévus sur la santé des individus et des collectivités du Canada. L'évaluation des effets des changements climatiques sur la santé requiert une collecte de données combinée à des méthodes analytiques pour quantifier les effets, par exemple, des phénomènes climatiques extrêmes, des maladies et de la pollution atmosphérique qui augmente. Pour orienter l'élaboration des politiques d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, nous avons besoin d'une méthode essentielle et normalisée de collecte des données.

L'AIC propose :

2.1 de coordonner et de normaliser la surveillance et l'établissement de rapports pancanadiens et intergouvernementaux eu égard aux effets du climat sur la santé (p. ex. décès causés par la chaleur), d'élaborer des stratégies d'application des connaissances pour informer le public et d'élaborer des plans d'intervention cliniques et de santé publique qui minimisent les effets sur la santé;

2.2 de fournir 10 millions de dollars à l'Institut canadien d'information sur la santé pour qu'elle recueille et communique des données à ce sujet.

## 3 : Promouvoir l'innovation dans les soins de santé et développer l'infrastructure technologique

Le secteur canadien des soins de santé est en pleine évolution. Les avancées technologiques créent de nouvelles possibilités d'innovation et perturbent les modèles et les méthodes traditionnels en santé. Les patients utilisent ces technologies et prennent le contrôle de leur santé et de leur bien-être. Par exemple, la technologie joue un rôle central dans la prestation de soins à domicile. Elle permet en effet de surveiller les patients à distance et d'intervenir au domicile des gens. Grâce aux soins



virtuels, les populations rurales et éloignées ont accès rapidement aux évaluations médicales et à des soins. Ce nouveau modèle offre la possibilité d'atteindre tous ceux et celles au Canada pour qui l'accès aux soins de santé est difficile. Toutefois, pour profiter de ces technologies, toutes les collectivités canadiennes ont besoin d'un accès Internet rapide et fiable.

L'AIIIC propose :

3.1 de développer et d'élaborer des programmes de financement qui appliquent sur une plus grande échelle la prestation de soins virtuels au domicile et dans la collectivité :

- i. en investissant, grâce au Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé, dans des modèles de soins virtuels qui enrichissent les services et les ressources virtuels actuels pour les soins à domicile et en milieu communautaire;
- ii. en aidant les administrations à accélérer la mise au point des technologies qui contribuent aux fonctions opérationnelles des soins à domicile et en milieu communautaire et à les déployer;

3.2 de garantir un accès à Internet haute vitesse à toute la population canadienne d'ici 2030 en investissant 7 milliards de dollars dans l'élaboration et l'application d'une stratégie nationale d'accès à large bande abordable qui connectera la totalité des foyers et des entreprises, dont ceux des milieux ruraux et éloignés, à Internet ayant une vitesse minimale de 50/10 Mbit/s.

## 4 : Conscientiser les populations autochtones aux effets des changements climatiques, plus particulièrement sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis

L'AIIIC croit que le fait de s'attaquer aux effets des changements climatiques sur toutes les sphères du milieu autochtone contribuera à cerner et à améliorer les résultats en santé. Dans les collectivités autochtones, le personnel infirmier autochtone est le premier point de contact avec le système de santé et fait face à des défis sur divers fronts dans la prestation de soins qui répondent aux priorités, aux préoccupations et aux traditions autochtones. Ceux qui vivent sur les terres traditionnelles (notamment les aînés, les jeunes et les femmes) ressentent particulièrement les effets des changements climatiques, car l'accès aux ressources et aux aliments traditionnels en est affecté. Le manque d'information et de ressources disponibles sur Internet entrave les efforts visant à comprendre toute l'étendue du problème. Et même si l'information



était accessible, les populations autochtones ne peuvent pas, compte tenu des infrastructures actuelles, obtenir les données les concernant directement.

L'AIIIC propose :

- 4.1 de concevoir, d'élaborer et de mettre en œuvre plus de mesures de promotion et de prévention qui trouvent un écho auprès des populations autochtones;
- 4.2 de consulter les dirigeants et les collectivités autochtones pour obtenir une orientation quant à la planification de pratiques exemplaires qui répondent aux besoins des peuples autochtones;
- 4.3 de fournir des ressources suffisantes pour que les fournisseurs de soins autochtones créent des ressources, des trousseaux d'outils et des services en langage clair grâce auxquels accroître la recherche et la surveillance concernant les effets des changements climatiques sur les populations autochtones.

